

Reflets DE CHOISILLE

N° 35

OCTOBRE 2026 - JANVIER 2027

DOSSIER ENFANCE
**UNE RENTRÉE
PLEINE DE NOUVEAUX
PROJETS**

La
Membrolle
sur Choisille

axeo
services
PARTICULIERS - PROFESSIONNELS

SERVICES AUX PARTICULIERS
MÉNAGE
JARDINAGE

SERVICES AUX PROFESSIONNELS
PROPRETÉ & MULTISERVICES
ESPACES VERTS

AGENCE TOURS NORD
44 RUE DU DR CALMETTE
37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE

n° 02 47 63 13 60
www.axeoservices.fr

VOUS AIDER EST UN BEAU MÉTIER
Société indépendante, membre d'AXEO Services,
un réseau de franchise du groupe LA POSTE

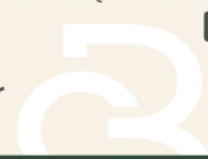


C3B
Charpentier
Couvreur
Constructeur
Bois

contact@ac3bois.com

Charpente / Couverture neuf et rénovation · Isolation de toiture
Aménagement de comble · Ossature bois · Pose de fenêtre de toit

Yohan CLERE - Gérant - 06 79 01 41 28
8 rue des entrepreneurs - 37390 La Membrolle-sur-Choisille

Numéri'Scann
Imprimeries ECO-responsables

vous accompagne pour
L'IMPRESSION
de tous vos projets !

37 3 rue des Entrepreneurs - ZA La Vellerie
37390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE
02 47 37 53 54

72 37 Grande Rue - 72120 SAINT-CALAIS
06 87 90 51 76

3 avenue Laënnec - 72000 LE MANS
02 43 82 72 00

www.imprimerie-numeriscann.fr

Ultra réactif
Votre devis dans la journée

Ouvert toute l'année
Oui, oui, même l'été !

Qualité supérieure
De nos matières premières et avec nos certifications

Livraison chez vous
En véhicule électrique dans tout le 37 !

LIVRAISON 100% ÉLECTRIQUE !

ClimateCalc
L'impact de cet imprimé sur le changement climatique a été évalué à l'aide de ClimateCalc.
www.climatecalc.eu
CC-00015618
Conforme au référentiel ISO 14064

PEFC
NUMERISCANN dispose d'un certificat de chaîne de contrôle PEFC
www.pefc.fr/pefc

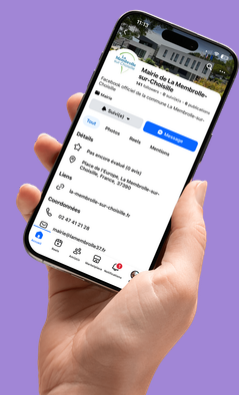
IMPRIM'VERT




LA MEMBROLLE EST SUR
FACEBOOK

NOUS SOMMES DÉJÀ 500,
REJOIGNEZ-NOUS !

@Mairie de La Membrolle-sur-Choisille





“ Nous avons fait de l'enfance
l'une de nos priorités
dès ces premiers mois. ”



6 mois de mandat... C'est beaucoup et c'est peu. Et cela passe vite ! Nous avons déjà fait beaucoup, en gardant le cap d'une gestion maîtrisée du budget... et nous voulons faire tellement plus !

Nous avons fait de l'enfance l'une de nos priorités dès ces premiers mois. Parce que c'était dans notre programme, parce que nous savons que c'est une priorité pour vous aussi. Nous avons trouvé dans ce domaine une commune à bout de souffle : équipements vétustes, manque de personnel et de moyens, organisations datées. Surtout, des équipes (enseignants, ATSEM, animateurs...) en attente de considération et de confiance dans leurs capacités à prendre ses responsabilités, en autonomie comme en collaboration. La qualité de service était maintenue grâce au professionnalisme sans faille des équipes, mais il est possible de faire tellement mieux ! Avec l'implication résolue de Stéphane Tessier, adjoint à l'enfance et à la jeunesse, une véritable révolution est en route. Vous découvrirez dans ce numéro du Reflets de Choisille un dossier consacré à cette thématique, mettant en lumière les professionnels qui accueillent nos plus jeunes au quotidien, les améliorations mises en œuvre, les projets à venir.

Vous remarquerez aussi un nouveau format pour votre Reflets de Choisille, que nous espérons clair, pratique et informatif : nous sommes à l'écoute de vos retours !

Nouveauté aussi, une page consacrée à la vie démocratique et notamment aux conseils municipaux : cette synthèse vous permettra de mieux suivre votre instance délibérante. Parce que vous rendre compte de nos décisions et vous permettre d'en comprendre le sens et de le discuter est à nos yeux la condition d'une action municipale légitime. Cette page est l'expression de cette conviction et j'y tiens.

Avec ce numéro, nous revenons sur un été caniculaire, à La Membrolle comme ailleurs, sur les mesures mises en place mais aussi sur l'expérience que nous en avons tirée pour les prochaines années. L'occasion de vous parler du Plan Communal de Sauvegarde, une obligation réglementaire dont il fallait se saisir; nous le mettons en place.

L'été a été chaud, mais aussi riche en événements, notamment la fête de notre village : là aussi première édition du mandat. Et la rentrée trépidante, avec son Forum des associations, sa brocante, mais aussi le concert de Jazz en Touraine, les Journées européennes du patrimoine ou encore le Repas des aînés. Nous revenons sur tous ces temps forts.

Vous souhaitant une bonne lecture.

Cécile Audet-Pinard
maire de La Membrolle-sur-Choisille

SOMMAIRE

5-9 DOSSIER ENFANCE

10-16 RÉTROSPECTIVE DE LA COMMUNE DES ASSOS

17 ACTUALITÉ VÉLOS PONY L'ÉGLISE ANTENNE RELAIS COVOITURAGE ET MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

18 ESPACE PUBLIC ÉCLAIRAGE PUBLIC STATIONNEMENT

19 LA MEMBROLLE ET SON TERRITOIRE ENQUÊTE PUBLIQUE SMT DISPOSITIFS JEUNESSE

20 VIE ÉCONOMIQUE VISITE DE LA ZAC EHPAD STATION SERVICE



21-22 VIE DÉMOCRATIQUE CONSEIL MUNICIPAL COMMISSION THÉMATIQUE COMMISSION DE CONTRÔLE

23 ENVIRONNEMENT BIODIVERSITÉ ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

24-26 VIVRE ENSEMBLE MOUSTIQUE TIGRE OCTOBRE ROSE VAGUES DE CHALEUR BESOINS SOCIAUX

27-28 AGENDA



29 INFORMATIONS PRATIQUES

30 ÉTAT CIVIL

31 TRIBUNES

UNE RENTRÉE PLEINE DE NOUVEAUX PROJETS

Le PEDT : une ambition collective pour l'enfance et la jeunesse

Derrière ce sigle, le Projet Éducatif de Territoire, se cache une idée simple et ambitieuse : rassembler tous ceux qui accompagnent au quotidien nos enfants et nos jeunes pour donner du sens et de la cohérence à leur parcours éducatif.



Stéphane Tessier
Adjoint délégué à l'enfance et la jeunesse

“ Le PEDT, c'est une rencontre entre les écoles, les familles, les associations locales, les structures périscolaires et extrascolaires, ainsi que les multi-accueils. Autant d'acteurs qui, chacun à leur manière, contribuent à l'épanouissement des plus jeunes, mais qui gagnent à travailler main dans la main plutôt qu'en parallèle.

L'objectif de la commune est clair : créer une véritable dynamique éducative sur notre territoire, en plaçant l'enfant et le jeune au cœur de chaque projet. Cela passe par une cohérence éducative entre les différents temps de vie de l'enfant et par une volonté d'innovation pédagogique, pour proposer des approches renouvelées et adaptées aux besoins d'aujourd'hui.

Au-delà de l'épanouissement individuel, cette démarche porte une ambition citoyenne : accompagner nos enfants et nos jeunes pour qu'ils deviennent les citoyens engagés et responsables de demain. ”

Un accompagnement par des experts

Pour mener à bien ce projet, la commune s'engage dans le Dispositif d'Accompagnement de la Qualité Éducative (DAQE 37). Entièrement gratuit, ce dispositif permet à la collectivité de bénéficier de l'expertise de partenaires reconnus :

- La Ligue de l'Enseignement
- La SDEJS 37 (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)
- La CAF 37

Ces partenaires accompagneront la commune tout au long de la construction et de l'animation du PEDT, garantissant une méthodologie solide et des projets ancrés dans les réalités du terrain.

Une démarche collective, dans la durée

Le PEDT n'est pas un document figé, mais un projet vivant, appelé à évoluer avec les besoins des familles et les retours du terrain. Sa réussite reposera sur l'implication de tous.

Vers les cours Oasis : une démarche participative

Cette rencontre constitue une première pierre posée vers le futur PEDT. En effet, l'avis de chacun — enseignants, familles, équipes périscolaires — sera pris en compte dans la démarche de création des cours Oasis au sein de nos deux écoles. Une manière de construire ensemble des espaces extérieurs plus verts, plus frais et mieux adaptés aux besoins des enfants.

En attendant l'arrivée de la cour Oasis à l'école élémentaire, des jeux mobiles mutualisés avec le périscolaire seront prochainement achetés, afin d'enrichir dès maintenant le quotidien des enfants.

RENTRÉE DES CLASSES



C'est sous un soleil éclatant que les élèves ont retrouvé le chemin de l'école cette année. Une rentrée que nous souhaitons bonne à tous : aux enfants bien sûr, mais aussi aux équipes enseignantes, périscolaires et aux ATSEM, qui les accompagnent au quotidien.

Une mobilisation exemplaire face aux canicules

Nous tenons à souligner la qualité des échanges entre les différents services municipaux et éducatifs lors des épisodes de canicule de la fin d'année scolaire dernière. Grâce à cette coordination, le bien-être des enfants a pu être préservé au mieux, malgré des conditions parfois difficiles.

Se rencontrer pour mieux travailler ensemble

Fin août, une réunion a rassemblé les directrices des deux écoles, les équipes municipales et l'Éducation nationale. Un temps d'échange précieux, qui a permis à chacun de mieux se connaître et de poser les bases d'une communication fluide entre les acteurs de l'éducation sur notre commune.

À cette occasion, les enfants de l'école maternelle ont pu découvrir avec plaisir leurs nouveaux jeux extérieurs, ainsi qu'une partie de la cour désormais végétalisée.

Depuis très jeune, Sarah Braconnier a toujours été attirée par le domaine de l'enfance.

Peu à l'aise dans le système scolaire classique, elle s'oriente vers un Bac professionnel SAPAT, où elle découvre deux publics qu'elle affectionne : les personnes âgées et les enfants. Elle y commence aussi son BAFA, qui lui donne envie de devenir animatrice.

Après deux ans comme auxiliaire de vie, elle rejoint en mai 2020 le service animation de La Membrolle-sur-Choisille pour se consacrer pleinement à l'animation. Portée par l'envie d'évoluer, elle passe ensuite son BAFD et devient directrice du périscolaire en août 2023.

Ses journées alternent terrain et bureau. Une organisation qui lui plaît, car, dit-elle, « aucune journée ne se ressemble ».

Ce qu'elle préfère ? Les échanges

avec les parents, les enfants et les animateurs, et la joie des enfants à venir participer.

Chaque semaine, elle réunit son équipe pour préparer les activités. Jusqu'à la fin de l'année, les thèmes classiques d'Halloween et Noël seront abordés. Puis, cette année, elle a choisi une grande aventure de janvier à juillet, où enfants et animateurs voyageront de gare en gare pour récolter des indices menant à un trésor.

Sa philosophie tient en une phrase :

« Le plus important est que chaque enfant et chaque animateur puisse trouver sa place, prendre plaisir à participer et garder de beaux souvenirs. » Elle souhaite aussi que les parents se sentent en confiance, rassurés de savoir leurs enfants bien entourés.

PORTRAIT

RENCONTRE AVEC SARAH BRACONNIER, DIRECTRICE DU PÉRISCOLAIRE



LA CRÈCHE RETROUVE DES COULEURS



Une structure qui reprend son souffle : la crèche municipale voit depuis plusieurs mois sa fréquentation progresser de façon régulière. Un résultat qui ne doit rien au hasard, mais bien à l'investissement quotidien de la directrice, Marie-Christine Gauvry, dont le travail de fond porte aujourd'hui ses fruits. Et demain ? La livraison en 2027 du Relais Petite Enfance (RPE) apportera de meilleures conditions de travail pour les équipes et un accueil repensé pour les familles : autant d'atouts qui laissent présager des résultats plus encourageants encore dans les années à venir.

APPEL À DONS JOUETS POUR LE PÉRISCOLAIRE

Vos jouets ne servent plus ? Donnez-leur une seconde vie !
Le périscolaire lance un appel aux dons :

- Jeux de société
- Jeux de construction
- Petites voitures
- Jouets et vêtements de bébé (pour dinette)
- Dinette
- Livres
- Ballons et jeux extérieurs
- Cordes à sauter, raquettes
- Et tout autre jeu en bon état

Où déposer vos dons ?
Directement en mairie, aux horaires d'ouverture.



CANICULE : LA COMMUNE SE PRÉPARE POUR L'ANNÉE PROCHAINE

Face à la multiplication des épisodes de forte chaleur, la commune poursuit ses efforts pour améliorer le confort dans les salles de classe. Dès l'année prochaine, des rafraîchisseurs d'air (ventilateurs de plafond) seront installés.

Cet été déjà, des dépenses ont été engagées pour faire face aux vagues de chaleur : achat de ventilateurs, de blanc de Meudon, de brumisateurs et des climatiseurs, afin d'apporter un peu de confort aux enfants comme aux équipes, en attendant la mise en place de solutions plus pérennes.

QU'EST CE QUE LE PPMS ?

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté est un outil obligatoire qui permet aux établissements scolaires de réagir efficacement face à différents types de risques (intrusion, accident, risque naturel ou industriel...). Des signaux sonores distincts selon la nature du danger. Nous participons actuellement à la mise aux normes du PPMS, un dispositif resté sans actualisation pendant plusieurs années. Une remise à niveau nécessaire, menée avec la volonté de garantir durablement la sécurité des enfants et des équipes.

TROIS ASSOS À CONNAÎTRE !

PLUME ET CROQUE : lecture de contes et animations jeunesse.

L'APE : organisation de nombreuses actions en faveur des élèves.

Le LINK : lieu de rencontre et d'échange pour les 11 à 17 ans.

LE PROJET “COUR OASIS”

La première phase de réhabilitation des écoles est lancée : les jeux de la cour de l'école maternelle ont été remis à neuf. La seconde phase consistera à végétaliser la cour en désimperméabilisant les sols, puis à aménager des espaces ludiques, pédagogiques et de motricité. Ces aménagements seront conçus en concertation avec les équipes enseignantes, les parents, les enfants et les agents de la commune.



LE MUSÉE DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

En juin, les enfants du périscolaire nous ont ouvert les portes de leur musée.

À l'entrée, chaque visiteur recevait un ticket, fièrement poinçonné par un jeune "agent d'accueil". Le parcours nous emmenait ensuite à travers différentes salles thématiques : « à la manière de », « préhistoire », « cinéma »... Un vrai voyage créatif à travers les univers explorés par les enfants tout au long de l'année !

La visite se terminait en beauté par un photobooth, pour repartir avec un souvenir de ce moment.

Bravo aux enfants pour leur imagination et leur investissement !



Parents et enfants déambulent dans le musée

Les réunions de rentrée ont permis de faire le point sur les équipes pédagogiques et les nouveautés de l'année.

De nouveaux visages à l'école élémentaire

Mme Panneau assure la décharge de direction de Mme Ageorges, les lundis et un mardi sur trois. Elle partage avec Mme Ageorges une classe de 26 élèves.

Après deux années dans un autre établissement, M. Bernard retrouve l'école de La Membrolle, où il avait déjà enseigné pendant cinq ans. Il prend en charge une classe de CM1 de 26 élèves.

Mme Sobrino complète le service de Mme Chantry les lundis et mardis, auprès d'une classe de CP-CE1 de 19 élèves.

Les équipes reconduites

Les autres classes restent inchangées :

Mme Margalho – CE1 – 21 élèves

Mme Mavrinac – CE2 – 23 élèves

Mme Mouëlle – CP – 21 élèves

ÉCOLES : DU NOUVEAU POUR CETTE RENTRÉE !



À l'école maternelle

Mme Teillay rejoint la classe de petite section (24 élèves), accompagnée de Mme Menudier (ATSEM).

La moyenne section (20 élèves) reste encadrée par Mme Tronquoy et Mme Godinho (ATSEM), tandis que la classe de moyenne/grande section (21 élèves) est assurée par Mme Thibault, directrice, accompagnée de Mme Cotelte (ATSEM).

Excellente année scolaire à tous les élèves !



festivités LA MEMBROLLE A FÊTÉ L'ÉTÉ EN GRAND !

Cette année, la Fête de l'Été s'est déroulée sur deux jours, avec le retour du Comité des Fêtes à la buvette et à la restauration, ainsi que son organisation de la Fête de la Musique avec « Les Sons de la Choisille ».

Au programme : concours de pétanque, mur d'escalade, initiation au cirque avec le Cirque Nevès, manège, food trucks, stand de l'AMAP de la Choisille, stand de cosmétiques au lait de chamelle, présence des Chevaux Légers, cours de yoga, danses tahitiennes, lectures de contes avec Plume et Croque, showroom Renault... Le tout a été couronné par un bal populaire avec le groupe Vivanis et un feu d'artifice signé Pyro Concept, tiré depuis le château de l'Aubrière.

Un grand merci aux bénévoles, aux artistes et aux participants pour ce beau week-end !

vie économique locale ECHANGE ÉLUS-ENTREPRISES



Cécile Audet-Pinard et Carole Cerdan ont rencontré les entreprises, artisans et commerçants de la commune, pour créer du lien et échanger sur les enjeux de chacun. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la municipalité de soutenir les acteurs économiques locaux et de construire une dynamique commerciale forte et durable. D'autres rencontres suivront tout au long de l'année.



festivités

UN ÉTÉ SOUS LE SIGNE DU FOOT !

Cet été, La Membrolle a vibré au rythme de la Coupe du Monde de football !

Grâce à la diffusion des matchs sur écran géant, les Membrollaises et Membrollais ont pu se retrouver pour vivre ensemble des moments forts, entre suspense, émotions et ambiance sportive.

Un bel été de partage et de passion pour le foot !



LE FORUM

NOUVELLE FORMULE



Cette année, la commune a fait le pari d'une journée complète, avec démonstrations, initiations et l'édition d'un tout nouveau guide des associations. Fait marquant : 9 nouvelles associations se sont créées cette année à La Membrolle ! La commune est fière d'accompagner celles et ceux qui portent ces projets, et se réjouit de voir ce tissu associatif continuer à s'enrichir.

festivités

BROCANTE DU CENTRE-BOURG : LES FORCES VIVES RÉPONDENT PRÉSENTES



Le centre-bourg s'est animé au rythme de la brocante annuelle, rendez-vous très attendu des habitants et des visiteurs de passage. Sous un beau soleil, les rues Nationale, du Colombeau et, nouveauté cette année, de Fondettes, se sont transformées pour accueillir exposants et chineurs.

Commerçants locaux (les boulangeries La Roue des Saveurs et Pains et Délices, la Boucherie Tourangelle - Maison de Loof, le bar-tabac Café de la Paix), le Comité des Fêtes avec sa buvette, la boutique solidaire de la Croix Rouge mais aussi le manège et les glaces ont contribué à l'ambiance de la journée.

Autre nouveauté : "l'Espace Chill", un coin détente familial de 60 m² avec jeux de société, imaginé par les services municipaux et grâce au prêt de mobilier des habitants et du brocanteur Didier Cechella.

culture

**UN SOUFFLE DE JAZZ À LA MEMBROLLE :
LE CONCERT DE MYALMÉ A ENFLAMMÉ
LE CŒUR DU VILLAGE !**



Dans le cadre du partenariat avec le Touraine Jazz Festival, La Membrolle a accueilli pour la première fois un concert OFF du festival, qui célébrait cette année sa 40^e édition. Le groupe Myalmé a offert une performance en plein air, au cœur du centre-ville.

L'événement a rencontré un franc succès : plus de 200 personnes se sont réunies pour ce concert gratuit.

Le Comité des Fêtes a assuré la tenue d'une buvette très fréquentée sous le beau temps. Sur scène, le groupe a captivé le public par ses improvisations et ses reprises revisitées, donnant à plus d'un l'envie de danser sur les pavés du parvis de la mairie !

Cet événement s'inscrit dans une dynamique culturelle plus large portée par la municipalité, qui, avec l'engagement d'associations comme le Comité des Fêtes, fera de la commune un pôle culturel actif en Indre-et-Loire.

CCAS LE REPAS DES ÂÎNÉS

Le traditionnel Repas des aînés s'est tenu le dimanche 20 septembre, réunissant 122 convives.

Organisé par le CCAS de la commune, les membres du CCAS et les élus municipaux étaient présents pour accueillir les participants et partager avec eux ce moment privilégié.

Autour d'un déjeuner, les participants ont pu profiter d'une animation musicale, propice aux échanges et à quelques pas de danse.

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle journée !



Cécile Audet-Pinard, Jérôme Auclerc, Caroline Fouchard, Lauryane Garcia, Jocelyne Desouches et Fabien Pelletier

culture

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2026 : LA MEMBROLLE À LA RENCONTRE DE SON HISTOIRE



À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la commune a proposé deux temps forts pour (re)découvrir son histoire et ses lieux emblématiques.



Du 16 au 23 septembre, la salle du conseil a accueilli l'exposition « La Membrolle autrefois et aujourd'hui », mêlant photographies anciennes et récentes. Elle a rencontré un beau succès, notamment auprès des enfants de l'école élémentaire et du périscolaire, ainsi que des habitants curieux.

Le 18 septembre, une balade commentée a réuni une centaine de visiteurs devant l'église. Pendant deux heures, Nicole Moteau a guidé les participants au fil de la rue Nationale, partageant anecdotes et souvenirs. La visite a notamment permis d'accéder à l'église, en présence de M. Jérôme Auclerc.



Fitnessdanse



La saison s'est achevée en juin par deux moments forts. Le 14 juin, nous avons organisé un événement caritatif au profit de La Maison des femmes : grâce à la mobilisation de nos adhérentes, participantes, de notre coach Sandra — qui a reversé l'intégralité de sa rémunération — et de la mairie, qui nous a prêté gracieusement la salle E. Chabrier (dont le prix de location a également été reversé), une belle somme a pu être récoltée au bénéfice de l'association.

Fin juin, place à notre assemblée générale, suivie du traditionnel pot de fin d'année offert par le bureau — un moment convivial pour clôturer la saison dans la bonne humeur !

Les peintres de la Choisille

Les grandes chaleurs n'ont pas fait sécher la peinture dans les tubes et les Peintres de la Choisille sont prêts à attaquer une nouvelle saison.

Lors de notre participation au Forum des associations, de nouveaux Membrollais ont manifesté leur intention de se joindre à nous.

Nous organiserons également des stages de peinture de 3 jours pendant les vacances scolaires (Toussaint, Février, Pâques). Ceux-ci sont ouverts non seulement aux adhérents de l'association, mais aussi aux amateurs qui souhaitent exprimer leurs émotions en peinture sans pour autant s'inscrire et venir nous rejoindre chaque semaine.



Amis Cyclo Membrollais



La sortie annuelle de notre Club s'est déroulée du vendredi 29 mai au dimanche 31 mai.

L'hébergement était prévu au camping Manoir de Ker An Poul situé tout près de la plage de Penvins, commune de Sarzeau.

Le village de Penvins et la pointe de Penvins se situent dans la presqu'île de Rhuys, qui ferme le golfe du Morbihan dans sa partie est.

Cette année 36 personnes étaient présentes au séjour de Sarzeau : 28 cyclistes et 8 accompagnants.

Les Arquéleux



Dimanche 20 septembre une petite randonnée de 4.50 km était organisée par le Club des Arquéleux en faveur de l'association Alzheimer. Peu de personnes furent mobilisées.

A la fin de celle-ci Madame Dominique Beauchamp, présidente de l'association, nous a fait part du rôle de cette structure tournée vers les aidants et les malades également et chacun a pu échanger et découvrir tout ce qui était mis en place.

Les Fils d'argent



Le pique-nique annuel du 28 juillet a réuni une trentaine de personnes et a clôturé l'activité pour une reprise le 1er septembre.

L'Atelier



Il faut dire que l'idée nous est venue d'écrire un « faire-part ».

De manière un peu traditionnelle :

L'Ensemble vocal l'Atelier (Association Chœur Emmanuel Chabrier) est heureux de vous faire part de la naissance de nos nouveaux chanteurs le 10 septembre à 20 h 30.

Contrairement à l'habitude, nous ne vous donnerons ni les mensurations, ni le poids de nos « bébés », mais on vous certifie qu'ils ont déjà une belle voix !

Plume et Croque

Le samedi 12 septembre s'est déroulée la première animation lecture de l'association Plume et Croque sur le thème des chats pour le plus grand plaisir des enfants présents et de leurs parents.

Comptines, instruments de musique et jeux ont agrémenté cette séance.

Cette animation se déroule tous les 15 jours le samedi matin de 10h30 à 11h30.

5 euros la séance pour chaque enfant et gratuit pour les accompagnants.

Détail des dates et thèmes de lecture sur la page Facebook et Instagram de l'association : Plume et Croque.



L'Amicale de pétanque



L'Amicale de pétanque a organisé le samedi 12 septembre une rencontre contre le club de Fondettes.

Après des parties acharnées, la finale a opposé Gwen et Didi de La Membrolle à une équipe de Fondettes, et a été remportée par La Membrolle.

La soirée s'est terminée par un vin d'honneur et des grillades dans une ambiance festive.

QUESTIONNAIRE BESOINS SOCIAUX

Pour comprendre l'objectif de
ce questionnaire, voir page 26.



I. Votre commune et votre quotidien

1. Depuis combien de temps vivez-vous à La Membrolle-sur-Choisille ?

☐ Moins d'1 an ☐ 1 à 3 ans ☐ 4 à 10 ans ☐ Plus de 10 ans

2. Quels services ou lieux de la commune fréquentez-vous ?

☐ Mairie ☐ École maternelle ☐ École élémentaire ☐ Accueil périscolaire / centre de loisirs ☐ Crèche
☐ Associations locales ☐ Marché ☐ Salle des fêtes / équipements sportifs
☐ Autre, précisez : _____

3. Quels commerces de la commune fréquentez-vous ?

☐ Boulangerie ☐ Pharmacie ☐ Restaurant ☐ Presse / tabac ☐ Coiffeur ☐ Boucherie ☐ Marché
☐ Institut de beauté

4. Selon vous, quels commerces et/ou services manquent sur la commune ?

5. Pratiquez-vous une ou plusieurs activités sportives et/ou culturelles ? Si oui, lesquelles et où ?

6. Quelles activités aimeriez-vous voir se développer sur la commune ?

7. Ressentez-vous un sentiment d'isolement ?

☐ Aucun ☐ Isolement familial ☐ Isolement social ☐ Autre, précisez : _____

II. Le logement

8. Quel type de logement occupez-vous ?

☐ Une maison ☐ Un appartement ☐ Un logement meublé

9. Vous êtes :

☐ Propriétaire ☐ Locataire (parc privé) ☐ Locataire (logement social) ☐ Hébergé(e) à titre gratuit ☐ En colocation
☐ Autre, précisez : _____

10. Bénéficiez-vous d'une aide financière pour votre logement (APL, aide au logement...) ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas

11. Êtes-vous satisfait(e) de votre logement ?

☐ Oui ☐ Non

12. Si non, pourquoi ?

☐ Trop grand ou trop petit ☐ Logement inadapté (santé, handicap, âge) ☐ Insalubrité / inconfort ☐ Loyer trop élevé ☐ Charges trop élevées ☐ Voisinage bruyant ☐ Mauvaise isolation thermique ☐ Mauvaise isolation phonique
☐ Autre, précisez : _____

III. Vos déplacements

13. Avez-vous des difficultés pour vous déplacer ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, pourquoi ? _____



14. Avez-vous le permis de conduire ?

☐ Oui, voiture ☐ Oui, scooter/moto ☐ Non

15. Disposez-vous d'un véhicule personnel ?

☐ Oui ☐ Non

16. Par quel(s) moyen(s) de transport vous déplacez-vous ? (cochez la fréquence pour chaque ligne)

Moyen de transport	Toujours	Régulièrement	Rarement	Jamais
Véhicule personnel				
Covoiturage				
À pied				
À vélo				
Transport en commun (fil bleu)				
Train				
Taxi				
Aide d'un proche				
Transport à la demande (minibus CCAS)				
Je ne me déplace pas				

17. Rencontrez-vous des difficultés de déplacement liées à :

☐ Vos rendez-vous médicaux ☐ Vos courses du quotidien ☐ L'emploi ou l'insertion professionnelle ☐ Les démarches administratives ☐ Aucune difficulté

IV. Santé et soins

18. Êtes-vous satisfait(e) de l'offre de soins accessible depuis la commune ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas

19. Quel(s) professionnel(s) de santé souhaiteriez-vous voir s'installer à proximité ?

20. Vous arrive-t-il de renoncer à vous soigner ? Si oui, pour quelle(s) raison(s) ?

☐ Coût trop élevé ☐ Délai de rendez-vous trop long ☐ Absence de complémentaire santé (mutuelle) ☐ Difficulté à se déplacer
☐ Je ne renonce pas aux soins ☐ Autre, précisez :

V. Le numérique

21. Êtes-vous à l'aise avec les outils numériques ?

☐ Non, pas du tout ☐ Je me débrouille ☐ Oui, je suis à l'aise

22. Utilisez-vous internet ?

☐ Oui, souvent ☐ Oui, un peu ☐ Non

23. Pour quelles démarches utilisez-vous le plus souvent internet ?

- ☐ Démarches administratives ☐ Gestion de comptes bancaires ☐ Achats en ligne ☐ Recherches diverses
☐ Réseaux sociaux ☐ Je n'utilise pas internet

24. Auriez-vous besoin d'un accompagnement pour vos démarches sur internet ?

- ☐ Oui ☐ Non

VI. Aide à la personne et aidants familiaux

25. Bénéficiez-vous actuellement d'un service à la personne (repas, ménage, aide à la toilette...) ?

- ☐ Oui ☐ Non

En auriez-vous besoin ?

- ☐ Oui ☐ Non

Si oui, pour quelle(s) prestation(s) ?

- ☐ Portage de repas ☐ Aide au ménage ☐ Aide à la toilette / au lever / au coucher ☐ Accompagnement aux courses ☐ Soins médicaux ☐ Garde d'enfants ☐ Autre, précisez : _____

26. Aidez-vous régulièrement un proche (parent, conjoint, enfant en situation de handicap...) ?

- ☐ Oui ☐ Non

Si oui, à quelle fréquence ?

- ☐ Plusieurs fois par jour ☐ Une fois par jour ☐ Plusieurs fois par semaine ☐ Une fois par semaine ☐ 1 à 2 fois par mois

27. En tant qu'aidant(e), de quoi auriez-vous besoin ?

- ☐ Pouvoir souffler / prendre du temps pour moi ☐ Être orienté(e) vers de l'aide extérieure ☐ Un groupe de parole / d'échange entre aidants ☐ Aucun besoin particulier ☐ Autre, précisez : _____

VII. Enfance et jeunesse

28. Avez-vous des enfants à charge ?

- ☐ Oui ☐ Non — passez directement à la partie 8

29. Quel mode de garde utilisez-vous pour vos enfants ?

- ☐ Aucun ☐ Crèche ☐ Assistante maternelle ☐ Accueil périscolaire ☐ Emploi à domicile ☐ Réseau familial (grands-parents...)
☐ Autre, précisez : _____

30. Nombre et tranche d'âge de vos enfants à charge :

Tranche d'âge	Nombre d'enfants	Situation (crèche, école, collège, lycée, étude sup., autre)
Moins de 3 ans		
Entre 3 et 5 ans		
Entre 6 et 10 ans		
Entre 11 et 14 ans		
Entre 15 et 17 ans		
18 ans et plus		



31. Avez-vous des besoins ou des idées concernant l'accueil, la scolarité ou les loisirs de vos enfants ?

32. Souhaiteriez-vous d'autres services pour vos enfants sur la commune ?

VIII. Vie associative et lien social

33. Comment avez-vous connu les associations de la commune ?

- ☐ Bulletin municipal ☐ Réseau personnel (famille, amis, voisins) ☐ Bouche à oreille ☐ Événements communaux ☐ Site internet / réseaux sociaux de la mairie ☐ Je ne connais pas le tissu associatif local

34. Selon vous, quelles actions permettraient de renforcer le lien entre habitants ?

35. En cas de difficulté (emploi, logement, famille, budget...), vers qui vous tournez-vous aujourd'hui ?

- ☐ Mon entourage (famille, amis) ☐ Les services du Département (assistant(e) social(e), MDS) ☐ La mairie
☐ Une association locale ☐ Je ne sais pas vers qui me tourner

La commune ne dispose pas encore de France Services ni de travailleur social sur place : seuls les agents du Département se déplacent ponctuellement. Vos réponses aideront le CCAS à définir l'accompagnement à proposer localement.

IX. Votre situation

36. Quelle est votre situation actuelle ?

- ☐ En emploi ☐ En recherche d'emploi ☐ En retraite ☐ En congé parental ☐ Au foyer ☐ Étudiant(e)
☐ Autre, précisez : _____

X. Pour mieux vous connaître

37. Vous êtes :

- ☐ Un homme ☐ Une femme ☐ Je ne souhaite pas répondre

38. Votre tranche d'âge :

- ☐ Moins de 20 ans ☐ 21 à 30 ans ☐ 31 à 40 ans ☐ 41 à 50 ans ☐ 51 à 60 ans ☐ 61 à 80 ans ☐ 81 ans et plus

39. Vous vivez :

- ☐ Seul(e) ☐ En couple ☐ En famille monoparentale ☐ Hébergé(e) (famille, amis)

XI. Votre avis compte

40. Si vous aviez une baguette magique, que changeriez-vous à La Membrolle-sur-Choisille pour améliorer votre quotidien ?

Merci infiniment pour votre participation.

Comment répondre ?

- ☐ Le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie
☐ Le remettre à l'accueil de la mairie
☐ Le renvoyer par mail à mairie@lamembrolle37.fr (ATTENTION : l'anonymat n'est alors plus garanti, mais la confidentialité de vos réponses le reste)

Date limite de retour : 15 novembre



ARRIVÉE DES VÉLOS PONY



**Code promo
LAMEMBROLLE**
offre 1 trajet gratuit,
valable jusqu'au 24
octobre

Vous les avez peut-être déjà empruntés ou aperçus, mais les 20 vélos Pony sont bien arrivés sur les 10 stations à La Membrolle et n'attendent plus que vous ! C'est 100 % simple et mobile : localisez votre vélo depuis l'application Pony, scannez le QR code pour le déverrouiller et terminez votre trajet en le déposant sur un emplacement de stationnement matérialisé. Trouvez l'emplacement le plus proche de chez vous en téléchargeant l'application : <https://getapony.com/fr>

PROJET D'IMPLANTATION D'UN RELAIS DE TÉLÉPHONIE MOBILE



L'opérateur Bouygues Télécom envisage l'implantation d'un nouveau relais de téléphonie mobile sur la ZA de La Grande Harnacherie. Le dossier est en cours au sein de la Métropole. La commune communiquera sur l'avancée du projet dès que de nouvelles informations seront disponibles.

Le déploiement des antennes est une compétence de l'Etat et de la Métropole.

Pour en savoir plus : data.tours-metropole.fr/pages/dim/

L'ÉGLISE

Les travaux de l'église se poursuivent et entrent dans une phase de finalisation, avec l'emmarchement de la porte du transept, la pose du parquet et des bancs. Le nouveau baptistère, sculpté par un compagnon du devoir, a désormais trouvé sa place.

Au bord de la Choisille, des travaux d'enrochement ont débuté afin de consolider le bâtiment. Ils se déroulent sous la supervision d'une technicienne de l'ANVAL (Affluents Nord Val de Loire), le syndicat de rivières en charge de la gestion et de l'entretien des cours d'eau du territoire, garant du respect de la Choisille, de sa faune et de sa flore. Une pêche préventive de poissons a par ailleurs été réalisée début septembre, en lien avec la fédération de pêche.



COVOITURAGE ET MOBILITÉ ÉLECTRIQUE



La nouvelle aire de covoiturage, située route de Fondettes, s'équipe de trois bornes doubles de recharge électrique. Elles seront mises en service d'ici la fin de l'année.

L'aire dispose de 50 places de parking. Depuis le mois d'août, les ombrières produisent de l'électricité, réinjectée dans les bâtiments communaux, permettant ainsi une économie sur les factures de la commune.

Retrouvez deux autres bornes de recharge :

- Centre-bourg, rue du Colombeau
- Quartier Mazagran, avenue Charles de Gaulle

ÉCLAIRAGE PUBLIC : TRANSITION VERS LA LED

La commune compte actuellement 650 points d'éclairage public et accélère son passage à la technologie LED.

Deux zones concernées

Les prochaines interventions cibleront deux secteurs clés de la commune :

- Rue du Moulin Millon : passage aux LED pour 22 points d'éclairage
- Rond-point de Mazagran : passage aux LED pour 6 points d'éclairage

Des bénéfices à la clé

Grâce à ces investissements, le taux de pénétration de la technologie LED sur l'ensemble de la commune atteindra bientôt 75 %. Une évolution qui permettra à La Membrolle-sur-Choisille de réaliser d'importantes économies d'énergie, tout en anticipant l'échéance réglementaire de 2027.

Le point technique

À ce jour, 88 % des 650 points d'éclairage reposent sur la technologie des lampes à décharge, avec 455 points en sodium haute pression (SHP) et 118 points en halogénures métalliques (IM).

La directive européenne 2011/65/UE, prévoit la fin de la commercialisation des lampes à décharge à partir du 24 février 2027.



STATIONNEMENT SÉCURISATION DES PASSAGES PIÉTONS



Dans le cadre de la loi d'orientation des mobilités (LOM) qui vous a été présentée dans le précédent numéro, La Membrolle-sur-Choisille poursuit la neutralisation des places de stationnement situées en amont des passages piétons, afin d'améliorer la visibilité et la sécurité de tous.

Prochains travaux : avenue Charles de Gaulle

Les prochains aménagements se dérouleront rue Charles de Gaulle, pendant les vacances de la Toussaint, réalisés par l'entreprise Colas.

À l'issue de ces travaux, la commune aura quasiment atteint les 100 % de neutralisation des places concernées. Grâce à cet effort, La Membrolle sera pleinement en conformité avec les exigences de la LOM d'ici la fin de l'année 2026, garantissant ainsi une meilleure visibilité et une sécurité accrue pour les piétons.

Un exemple concret : la place libérée près de la Poste

La place de stationnement supprimée à proximité de la Poste s'inscrit dans ce cadre réglementaire. Plutôt que de rester inutilisée, cet espace a été réaménagé pour accueillir une station de vélos en libre-service Pony, offrant ainsi une nouvelle solution de mobilité douce aux Membrollais.

Un bel exemple de la manière dont une obligation réglementaire peut se transformer en opportunité pour repenser l'usage de l'espace public !



RUE DES BORDES

Une réunion publique a eu lieu le 29 septembre pour présenter les aménagements proposés sur ce quartier suite aux avis des riverains donnés lors de la première réunion de concertation



Exprimez-vous sur les mobilités de demain !

Après deux ans de travail partenarial avec les collectivités, associations, employeurs et citoyens, une enquête publique est organisée sur le Plan de Mobilité 2026-2036 du Syndicat des Mobilités de Touraine (SMT). Ce document stratégique définit les orientations en matière de déplacements du quotidien sur les 25 communes du territoire pour les dix prochaines années.

L'enquête publique a lieu du 28 septembre au 28 octobre 2026. Cette étape décisive permet à tous, habitants, usagers, employeurs, salariés et étudiants du territoire de prendre connaissance du Plan de Mobilité et de formuler des observations. A l'issue de cette étape, le PDM sera ajusté en fonction des expressions recueillies, avant d'être approuvé par les élus du SMT. Vous pouvez aussi poser vos questions et échanger avec la commission d'enquête lors des permanences. Retrouvez les dates sur le site smt-touraine.fr.

Parce que les mobilités concernent chacun d'entre nous, votre participation est essentielle pour contribuer à un territoire plus durable, plus accessible et adapté aux besoins de toutes et tous.

Plus d'informations sur smt-touraine.fr

Un poste informatique dédié en mairie :
Il fonctionne de manière autonome, pour permettre la consultation des documents de l'enquête, aux horaires d'ouverture de la mairie

**ENQUÊTE PUBLIQUE :
 SYNDICAT DES MOBILITÉS**
**Tous acteurs
 de nos mobilités**

Exprimez-vous sur le
 Plan de Mobilité de Touraine



Vos contributions peuvent être déposées sur le registre numérique, sur les registres papier en mairie, aux sièges du SMT et de TMVL ou par courrier au SMT.

NATIONAL

PASS SPORT

Bénéficiez d'une aide de 50 € pour pratiquer l'activité sportive de votre choix en club, association ou salle de sport.

**Qui est éligible en 2026 ?**

- Les 6-17 ans dont le foyer a un quotient familial (CAF ou MSA) inférieur ou égal à 699 €
- Les jeunes en situation de handicap : 6-19 ans bénéficiaires de l'AEEH, ou 16-30 ans bénéficiaires de l'AAH
- Les étudiants boursiers jusqu'à 28 ans (bourse ou aide annuelle du CROUS, ou bourse régionale pour une formation sanitaire et sociale)

Quand l'utiliser ?

De début septembre au 31 décembre 2026.

Plus d'infos : www.pass.sports.gouv.fr

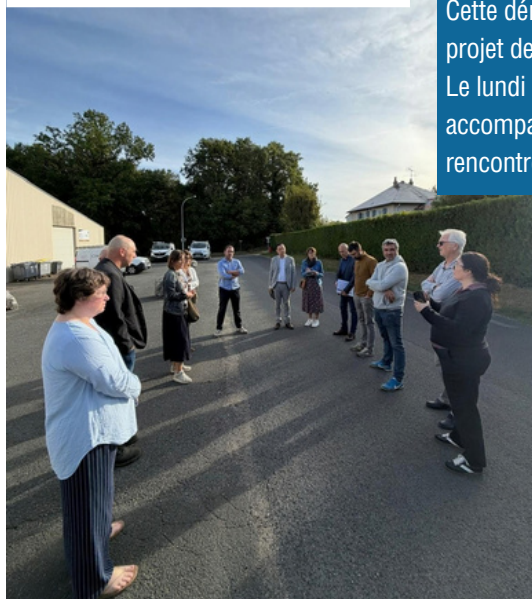
RÉGIONAL

**Les aides qui facilitent la vie des 15-25 ans !**

- **Se déplacer** : des offres pour des titres moins chers ou gratuits
- **Faire du sport** : 20€ pour financer une licence sportive
- **Sortir** : 20€ de cagnotte annuelle, 6 entrées gratuites et des bons plans
- **S'équiper** : 50€ pour acheter du matériel professionnel
- **Ordinateur** : des réductions

Plus d'infos : www.yeps.fr

VISITE ZAC DE LA MEMBROLLE



Thierry CHAILLOUX, Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire (TMVL) en charge du développement économique, a entamé un cycle de visites des parcs d'activités métropolitains. Cette démarche s'inscrit dans la réflexion menée par TMVL sur un projet de rénovation des petites ZAC, afin de les revaloriser. Le lundi 21 septembre, il s'est rendu à la ZAC de La Choissille, accompagné de Cécile Audet-Pinard et Carole Cerdan, à la rencontre des entreprises du site.

REJOIGNEZ L'EHPAD INTERCOMMUNAL SEMBLANÇAY / LA MEMBROLLE

Travailler en EHPAD, c'est faire un métier qui a du sens, fait de relations humaines au quotidien. Pour consolider les équipes et lancer de nouveaux projets, l'établissement recrute des infirmiers et infirmières, des aides-soignants diplômés et des agents de service. Pourquoi les rejoindre ?

- Des postes adaptés à votre rythme : jour ou nuit, temps plein ou temps partiel
- Deux sites au choix : Semblançay ou La Membrolle
- La possibilité d'intégrer la fonction publique
- L'accès à des formations diplômantes pour évoluer

Rendez-vous sur le site internet de l'EHPAD, rubrique « Recrutement ».

INAUGURATION STATION SERVICE



Le 4 septembre, la station Total Energies, située au 81 route de Château-la-Vallière, a été officiellement inaugurée en présence de Cécile Audet-Pinard, maire, de Carole Cerdan, adjointe déléguée aux services usagers et à l'économie, de Jérôme Auclerc, adjoint délégué à la voirie, de Sébastien Marais, conseiller municipal, ainsi que de représentants de Total Energies.

La station a en réalité ouvert ses portes il y a un an, en octobre 2025, sous l'impulsion d'Alain Maupoint et de Ludovic Munoz. Outre le carburant, elle propose plusieurs services complémentaires : des casiers Mondial Relay et Vinted Go, un distributeur de pizzas « Gang of pizza » et une station de lavage. À cette occasion, la maire a félicité les gérants pour ce service de proximité mis à la disposition des Membrollais.

COMMENT FONCTIONNE UN CONSEIL MUNICIPAL ?

Le CGCT (Code général des collectivités territoriales) fixe les règles de fonctionnement du conseil municipal, réunion de l'ensemble des élus de la commune.



Le conseil municipal se réunit au moins 1 fois par trimestre, en séance ordinaire, sur convocation de la maire, dans un délai minimal de 3 jours francs ;
Une note de synthèse est jointe à la convocation.

A La Membrolle, suite au conseil d'installation, il y a eu 5 conseils municipaux.



La maire, présidente de séance ;
Les conseillers municipaux.



L'ordre du jour est fixé par la maire. Les conseillers municipaux peuvent demander l'ajout de questions diverses, sur demande écrite préalable.



Les séances sont publiques et se tiennent sous réserve d'un quorum (majorité des membres présents).



Les délibérations sont adoptées à la majorité absolue des suffrages exprimés.



Les délibérations sont affichées et publiées sur le site internet de la commune.

Rubrique : Conseil Municipal



Le règlement intérieur fixe les règles de fonctionnement du conseil municipal : tenue des séances, débats, questions orales, commissions, etc. **A La Membrolle il a été adopté le 9 septembre.**

COMMENT FONCTIONNE UNE COMMISSION THEMATIQUE ?

Ces commissions sont créées par une délibération du conseil municipal, qui en fixe le nombre, l'effectif et les thématiques.

A La Membrolle-sur-Choisille, il y a 9 commissions thématiques (cf Reflets n°34, page 5).

La commission thématique est le lieu privilégié du dialogue constructif : elle permet de fluidifier le travail de la municipalité et de sécuriser les décisions prises pour l'avenir de la commune.



Composition

La maire, présidente de droit ;
Les membres de la commission, des conseillers municipaux désignés par le conseil municipal ;
Des personnes extérieures (experts, agents, associations, habitants, techniciens, etc.) peuvent être invitées à titre consultatif, pour apporter leur expertise ou des informations complémentaires.



Réunions et convocation

A La Membrolle, les réunions se tiennent selon un calendrier adapté à l'actualité des projets. La maire convoque les membres.



COMPOSITION DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES



Dans chaque commune, une commission de contrôle est chargée de s'assurer de la bonne tenue des listes électorales. Formée de conseillers municipaux, elle tient séance au minimum une fois par an, et systématiquement avant toute élection.

Vous pouvez consulter sa composition sur le site de la mairie

www.la-membrolle-sur-choisille.fr



CE QU'IL FAUT RETENIR DES PREMIERS CONSEILS MUNICIPAUX DU MANDAT

29 AVRIL 2026

Désignation des délégués au Syndicat de gendarmerie

Finances (cf détails délibérations)

Instauration d'une redevance d'occupation du domaine public pour les emplacements de stationnement matérialisés des vélos en libre-service

11 JUIN 2026

Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Désignation des délégués de la commune aux Pompes Funèbres Intercommunales

Désignation des membres CLECT

Adhésion à la Fédération française Villages et Villes Sages

Approbation de l'avenant n°1 à la convention de portage foncier par l'EPFL portant sur la parcelle AP113

Approbation de la demande de fonds de concours de droit commun 2026 auprès de TMVL

Avis sur le Plan de Mobilités élaboré par le Syndicat des Mobilités de Touraine

Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion du service commun de la fourrière animale métropolitaine

Enfance (cf détails délibérations)

Adhésion au GIP RECIA

Approbation de la convention d'adhésion à la médecine préventive du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire

30 JUIN 2026

Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux

Désignation des membres de la Commission de Contrôle des listes électorales

Diminution de l'indemnité de Madame la Maire afin d'augmenter les indemnités du 3ème Adjoint

Vote des montants des subventions aux associations

Modification du tableau des effectifs

Révision du règlement intérieur du multi-accueil

9 SEPTEMBRE 2026

Adoption du Règlement Intérieur du Conseil Municipal

Adoption de la charte de déontologie des élus municipaux

Délégation à Madame la Maire des opérations de placements de trésorerie

Création du Conseil des Sages

Création du Conseil Municipal des Jeunes

Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal des Jeunes

Décision modificative du budget (travaux église, matériel informatiques services)

Vote des tarifs du Service Municipal des Fêtes

Institution de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation

Participation aux frais de fonctionnement des élèves « hors communes » des écoles publiques

Approbation d'une demande de subvention Fonds Vert auprès de la Préfecture d'Indre-et-Loire

Versement d'un fonds de concours à Tours Métropole Val de Loire pour la réalisation de travaux de voirie 2026

Transfert de propriété à TMVL des biens et droits à caractère mobiliers et immobiliers.

Création d'un emploi fonctionnel de DGS

Le contenu ci-dessus n'est pas exhaustif.

Retrouvez l'intégralité des délibérations des conseils municipaux sur le site de la commune www.la-membrolle-sur-choisille.fr



LES AVEZ-VOUS VUS ? SAUVER LA BIODIVERSITÉ

Vous avez sûrement vu passer, dans les massifs de la commune, des coccinelles et des abeilles. Leur rôle n'est pas seulement décoratif : elles servent aussi d'hôtel à insectes.



C'EST LE MOIS DE LA BIODIVERSITÉ !



Du 5 septembre au 20 octobre 2026, Tours Métropole Val de Loire invite les habitants à porter un nouveau regard sur la biodiversité qui les entoure. Balades naturalistes, jeu de piste, découverte des plantes sauvages, atelier collaboratif, nettoyage de la nature, visite d'un chantier de renaturation...

Retrouvez le programme complet et les modalités de participation :

www.tours-metropole.fr

BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Lors du dernier trimestre de 2026, la commune posera les bases de son futur projet en faveur de la biodiversité.

Ce projet vise à mettre en place un Atlas de la biodiversité communale. Au programme : le montage du dossier de candidature auprès de l'Office français de la biodiversité (OFB), une demande de subvention pour financer les actions et la rédaction d'un cahier des charges afin de consulter des structures spécialisées.

La volonté de la municipalité : associer les écoles, les agents communaux, les élus et les habitants à la découverte de la faune et de la flore de notre territoire.

La biodiversité communale est l'affaire de tous, et vous serez bientôt invités à y participer !



Qu'est ce qu'un Atlas de la biodiversité ?

Un atlas de la biodiversité est un inventaire cartographié des espèces (faune, flore, champignons) et des milieux naturels d'un territoire, le plus souvent une commune.

Il sert à connaître la nature locale, repérer les espèces et zones à enjeux, faire évoluer les pratiques de gestion de nos espaces verts et espaces naturels, aider les élus dans leurs choix d'aménagement et sensibiliser les habitants, qui peuvent participer aux inventaires via les sciences participatives.

i

Depuis fin août, de nombreux habitants nous ont signalé une présence plus marquée du moustique tigre. Les orages de la fin de l'été ont laissé beaucoup d'eau stagnante, idéale pour sa reproduction. Pour mémoire, notre commune est classée en rouge, c'est-à-dire que l'espèce y est implantée de manière établie, comme dans de nombreuses communes. Il s'agit surtout de bien la connaître pour mieux vivre avec.

La meilleure solution reste la prévention : supprimer les zones d'eau stagnante où il se reproduit. Quelques gestes simples suffisent :

- Vider et nettoyer régulièrement les coupelles, seaux, gamelles, pneus, etc.
- Couvrir hermétiquement les récupérateurs d'eau.
- Entretenir les gouttières, rigoles et fontaines.
- Installer des jets d'eau ou des aérateurs dans les bassins.
- Éviter les zones d'ombre humide où les moustiques se reposent.

En 2027, la commune engagera une campagne de prévention pour accompagner chacun dans ces gestes. Car c'est l'action collective et citoyenne, celle de chaque jardin et de chaque balcon, qui constitue la meilleure arme contre le moustique tigre.

Pour en savoir plus : www.signalement-moustique.anses.fr

MOUSTIQUE TIGRE

AGISSONS ENSEMBLE



Le saviez-vous ?

Les prédateurs naturels des moustiques tigres adultes sont la libellule, les oiseaux insectivores tels que l'hirondelle et le martinet, ainsi que l'araignée.



OCTOBRE ROSE

SENSIBILISATION AU DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

La commune s'associe à Octobre Rose, le mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Un rendez-vous important pour rappeler que le dépistage, c'est la meilleure façon de se protéger, et que nous pouvons toutes et tous y contribuer.

La RoseMobile : un véhicule solidaire

Mise en place par l'association Marche Rose 37, la « RoseMobile » accompagne gratuitement les personnes fragiles ou ne disposant pas de moyen de locomotion vers les structures de santé où sont réalisés les examens de dépistage des cancers. Un beau geste de solidarité pour que personne ne renonce à un examen faute de pouvoir s'y rendre.

Des journées de dépistage sans rendez-vous

Mardi 6 octobre : Pôle Léonard de Vinci

Mercredi 7 octobre : Nouvelle Clinique Tourangelle (sauf de 12h à 13h30)

Vendredi 16 octobre : La NEF

Des événements sur la commune

Retrouvez deux événements pour se mobiliser, se rencontrer et échanger.

DIMANCHE 11 OCTOBRE

Les associations Fitnessdanse et Les Fées du Bien organisent une journée "Ensemble pour Octobre Rose".

DIMANCHE 18 OCTOBRE

L'association Marche Rose 37 organise une marche au départ de La Membrolle.

Canicule : la commune mobilisée

Cet été, plusieurs vagues de chaleur ont touché la commune, qui s'est mobilisée pour protéger les habitants, en particulier les plus vulnérables.

Des actions concrètes sur le terrain

Dans les écoles, les équipes ont appliqué du blanc de Meudon sur les vitres et utilisé vaporisateurs et ventilateurs. La crèche s'est dotée d'un climatiseur, et le périscolaire a été délocalisé dans la salle du Conseil, climatisée. Cette salle a aussi accueilli les habitants aux heures d'ouverture de la mairie : nos aînés sont venus nombreux se rafraîchir et échanger.

Les plus de 75 ans ont été appelés, et les personnes les plus fragiles ont reçu des visites à domicile. Un lien précieux, qui rappelle que la solidarité de proximité reste notre meilleur atout.

La commune se dote d'un protocole de gestion des épisodes de canicule

Forte de son expérience, la commune a mis en place un protocole, créé par les agents, qui définit l'organisation municipale selon les niveaux d'alerte de l'État. Il vise à protéger les personnes vulnérables et à coordonner les services : repérer et accompagner les habitants fragiles, organiser les interventions, informer clairement la population et garantir la continuité du service public. Une démarche qui traduit l'engagement de la commune pour la sécurité et le bien-être de tous.

Un fichier pour être contacté en cas d'événement

Pour être informé lors d'une canicule ou d'un autre événement, inscrivez-vous au fichier des personnes vulnérables (coupon ci-dessous). Vous pouvez aussi y inscrire un proche, avec son accord.

VAGUES DE CHALEUR

LA COMMUNE AUX CÔTÉS DE SES HABITANTS



DICRIM et PCS : mieux se préparer

La commune finalise deux documents importants :

- Le DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs) informe les habitants sur les risques locaux et les bons réflexes.
- Le PCS (Plan communal de sauvegarde) précise qui fait quoi, et avec quels moyens, pour alerter, protéger et soutenir la population en cas d'événement majeur.

Les vagues de chaleur y sont traitées comme les autres risques du territoire. L'objectif n'est pas d'inquiéter, mais d'être prêts, ensemble.



Je souhaite être inscrit(e) sur le registre des personnes vulnérables (je dépose le coupon en mairie)

Mme ☐ M. ☐ Nom, prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Je vis seul(e) Oui ☐ Non ☐

Personne à prévenir (nom, téléphone) _____

Besoins particuliers (traitement, etc.) : _____

☐ J'accepte que ces informations soient conservées par la commune, dans le seul but de ma prise en charge en cas de situation exceptionnelle.

APPEL À DON

SAPIN



Vous être propriétaire d'un grand sapin (entre 4 et 8 mètres maximum) dont vous souhaitez vous défaire sans frais ? Proposez-le à la commune !

L'abattage et le transport de l'arbre seront pris en charge par les agents municipaux. Son installation est prévue fin novembre sur le parvis de la mairie.

APPEL À PARTICIPATION HARMONIE DU VAL CHOISILLE

Vous jouez d'un instrument et avez envie de partager votre passion ?

L'orchestre Harmonie du Val de Choisille est à la recherche de musiciens, débutants comme confirmés. Les répétitions débuteront en octobre et auront lieu les mercredis soirs, Espace Emmanuel Chabrier.



ET SI ON PASSAIT LE NOUVEL AN ENSEMBLE ?

Le Comité des Fêtes réfléchit à une soirée pour fêter 2027 ! Rien n'est sûr, mais l'envie est là. Envie de participer ou de donner un coup de main ? Dites-le-nous dès maintenant !

Contact : cdf.37390lmsc@gmail.com



ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de La Membrolle-sur-Choisille vient d'être relancé. Pour construire une offre de services utile et adaptée, nous devons d'abord vous entendre : quels sont vos besoins, vos difficultés, vos attentes ?

La réalisation d'une analyse des besoins sociaux (ABS) est une obligation légale liée au fonctionnement du CCAS. Mais au-delà de cette obligation, c'est avant tout un outil au service des Membrollaises et des Membrollais : vos réponses orienteront directement les actions et les aides que le CCAS mettra en place dans les mois qui viennent.

Ce questionnaire est strictement anonyme et confidentiel. Il vous faudra environ 10 minutes pour y répondre. **Le questionnaire se trouve au centre du magazine.**

Comment répondre ?

- ☐ Le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie
- ☐ Le remettre à l'accueil de la mairie
- ☐ Le renvoyer par mail à mairie@lamembrolle37.fr (ATTENTION : l'anonymat n'est alors plus garanti, mais la confidentialité de vos réponses le reste)

Date limite de retour : 15 novembre

Les résultats de cette analyse seront rendus publics et présentés aux habitants avant d'être traduits en actions concrètes du CCAS. Merci pour votre participation, précieuse pour construire ensemble les services de demain.



octobre-novembre-décembre-janvier

> SAMEDI 3 OCTOBRE

13H

CONCOURS DE BELOTE

Espace Emmanuel Chabrier

L'association les Fils d'argent organise son traditionnel concours de belote. Vente de gâteaux et à la fin tombola et distribution de lots.

> DIMANCHE 11 OCTOBRE

14H-18H

ENSEMBLE POUR OCTOBRE ROSE

Espace Emmanuel Chabrier

Les associations Fitnessdance et les Fées du Bien organisent une journée Fitdance/ballesculpt, ateliers et thérapies douces. Bénéfices reversés aux Fées du Bien.



> MARDI 13 OCTOBRE

20H

AMAP EN FÊTE

Espace Emmanuel Chabrier

Dans le cadre de l'événement national « AMAP en fêtes », l'AMAP de la Choisille propose à tous publics la pièce de théâtre « La ferme du Bois Fleury » de et avec le comédien Fred Dubonnet, cette pièce a été jouée déjà plus de 200 fois en France et Benelux.

> DIMANCHE 18 OCTOBRE

9H

MARCHE ROSE

RDV à la Maison des associations

L'association Marche Rose 37 organise une marche au départ de La Membrolle, en passant par Fondettes et arrivée à Luynes.



> WEEK-END 24-25 OCTOBRE

10H-18H

MEMBROLL'ARTS

Espace Emmanuel Chabrier

Né de la volonté de faire vivre la création au plus près de chez vous, Membroll'Arts s'imaginer comme une parenthèse chaleureuse et accessible à tous.

L'événement réunit peintres, sculpteurs, photographes et artisans d'art pour un moment de partage convivial.

Devenez l'un des juges de cette journée ! En votant pour votre artiste préféré, vous participez directement à l'attribution du Prix du Public.

> 10*-12-13-14 NOVEMBRE

20H

PIÈCE DE THÉÂTRE

Espace Emmanuel Chabrier

La Compagnie de la Choisille présente "La choucroute de Noël".

Veille de Noël à l'Hôtel de la Belle Étoile. Philippe, le directeur, est à bout. Les affaires vont mal et il semble être le seul à s'en rendre compte. Ce soir, il ne demande qu'une chose : une soirée sans accroc. Mais il suffit d'une seule maladresse pour que tout dérape...

**Soirée gratuite pour les Membrollais (sur inscription en mairie)*

> MERCREDI 11 NOVEMBRE

12H15

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Monument aux morts

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à l'Hôtel de Ville.

> WEEK-END 21-22 NOVEMBRE 10H-18H

EXPOSITION DE PEINTURES

Espace Emmanuel Chabrier

Découvrez une centaine de réalisations et d'œuvres inédites présentées par l'association des Peintres de la Choïlle. Vernissage : samedi 21 novembre à partir de 17h00.

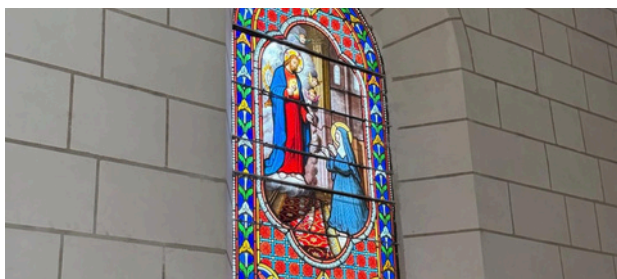
> WEEK-END 21-22 NOVEMBRE 17H

INAUGURATION DE L'ÉGLISE

Eglise

Le samedi, nous vous donnons rdv à 17h pour inaugurer ensemble l'église Notre-Dame des Eaux.

Le dimanche, un concert de l'Atelier (Choeur Chabrier), offert par la municipalité, se tiendra à l'église à 17h.



> DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

HORAIRE À CONFIRMER

BOURSE AUX JOUETS

Espace Emmanuel Chabrier

Le CSM Basket organise une bourse aux jouets.

> WEEK-END 5-6 DÉCEMBRE 10H-12H / 14H-17H30

DRONE SOCCER



Salle des Sports, gymnase A

CACH37, le club d'aéromodélisme de la Choïlle organise le premier **championnat de France de drone soccer le samedi 5 décembre.**

Journée découverte du pilotage de drone ouverte aux féminines le samedi.

Journée portes ouvertes du club le dimanche.

> VENDREDI 11 DÉCEMBRE 16H-23H

NOUVEAU FORMAT

MARCHÉ DE NOËL

Centre-bourg

Gourmandises, artisanat et animations dans le centre-bourg.



> JEUDI 31 DÉCEMBRE

À CONFIRMER

NOUVEL AN 2027

Espace Emmanuel Chabrier

Le Comité des Fêtes a besoin de vous ! Rendez-vous en page 26.

> VENDREDI 22 JANVIER 2027 18H

NOUVEAU FORMAT

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Espace Emmanuel Chabrier

L'équipe municipale vous convie à la cérémonie des vœux de la maire.

HORAIRES MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
9h00 - 12h30 et 14h00 - 17h00

Afin de vous accompagner au mieux, la mairie vous accueille jusqu'à deux samedis par mois, de 9h00 à 12h00.

Octobre

Le samedi 3, 17 et 31

Novembre

Le samedi 7 et 21

Décembre

Le samedi 5 et 19

Sur les plages d'ouverture de la mairie, les samedis (de 9h à 12h), rencontrez la maire, les adjoints et délégués, en mairie.

ASSISTANT SOCIAL

Mairie de La Membrolle-sur-Choisille

Permanences les 1^{er} (Mr Aubry) et 3^{ème} (Mme Hermange) mardi de chaque mois de 9h30 à 11h30

Monsieur Olivier Aubry 02 47 42 67 68

oaubry@departement-touraine.fr

Madame Mme Mélanie HERMANGE 02 47 42 67 68

melaniehermange@departement-touraine.fr

PERMANENCES URBANISME

Jours	Matin 9h-12h30	Après-midi 14h-17h
Mercredi 21 octobre	permanence	
Jeudi 29 octobre	permanence	permanence
Mardi 3 novembre	permanence	permanence
Mercredi 18 novembre	permanence	
Jeudi 26 novembre	permanence	permanence
Mardi 1er décembre	permanence	permanence
Mercredi 16 décembre	permanence	

Le service urbanisme vous propose des créneaux de rendez-vous pour répondre à vos questions, en présentiel ou par téléphone.

Pour prendre rdv : urbanisme@lamembrolle37.fr

JOURS DE MARCHÉ

Fromager James Bertrand

Tous les vendredis 16h00 - 20h00

Place de l'Europe

Fruits & légumes : annulation définitive

UN COUP DE POUCE POUR VOS COURSES !



Le CCAS propose un **service gratuit** d'accompagnement aux courses pour les personnes **de 70 ans et plus**.

Un minibus vous conduit depuis votre domicile jusqu'à l'hypermarché E.Leclerc.

Le service, assuré par des bénévoles, peut accueillir jusqu'à 5 personnes par trajet et fonctionne le **mercredi** et le **jeudi** matin, de 9h30 à 11h30.

La réservation est obligatoire : 02 47 41 64 13



LA TRIMOBILE, C'EST VOTRE DÉCHÈTERIE MOBILE

Proposée par la Métropole, elle vous permet d'y déposer les petits appareils électriques et électroniques hors d'usage (sèche-cheveux, grille-pains, ordinateurs,...), les textiles, les cartouches d'imprimante, les radiographies, les piles, les ampoules et néons, et même les montures de lunettes.

Où et quand trouver la Trimobile ?

Place de l'Europe

Les jeudi après-midi (14h-16h)

1er et 29 octobre, 26 novembre

Les mardis matin (9h-12h)

20 octobre, 17 novembre, 15 décembre

Décès

Juin

Raymonde BROCHARD, veuve BONNETIER, le 16

Albertine RICHARD, épouse LATAPIE, le 21

Rolande LOUCHE, veuve DECROUY, le 24

Juillet

Solange BEZARA, épouse FORTIN, le 8

Christiane COLLIOT, veuve SASSET, le 12

Marie LIMOUZIN, veuve HAMEL, le 13

Eliane MAURICE, le 13

Août

Mauricette FLAGEUL, veuve TULON, le 9

Claudette LACORDAIS, le 9

Naissances

Juin

Marin JOHANNY, le 22

Juillet

Amir HOSSAYNI, le 21

Août

Roxane GEOFFROY, le 11

Giulia BOUET, le 31

Septembre

Freïda BERTIN, le 7

Mariages

Juin

M. Yannick CONNAN et Mme Charlotte DEMARTI, le 27

Juillet

M. Cédric EFFLAME et Mme Céline PASQUINO, le 11

Août

M. Matthieu DE MOYA et Mme Pauline BARREAU, le 8



RECONNAISSANCE ANTICIPÉE : *une démarche importante pour les futurs parents non mariés*

Vous attendez un enfant et vous n'êtes pas mariés ?

Pensez à la reconnaissance anticipée, une étape simple mais essentielle.

Elle peut être faite dans n'importe quelle mairie, dès la grossesse, et permet d'établir officiellement le lien entre le père et l'enfant avant la naissance.

En cas de décès du père avant la naissance, cette reconnaissance garantit à l'enfant une filiation clairement établie à l'état civil.

Sans reconnaissance, l'enfant pourrait être considéré comme né de père inconnu.

Protégez les droits de votre enfant dès aujourd'hui.

Les textes dans cette rubrique sont rédigés par chacun des groupes politiques et n'engagent que leurs auteurs.



Tribune du Groupe Nouvelle Dynamique pour la Membrolle

Six mois que la nouvelle équipe municipale est en place. Elle a immédiatement engagé les chantiers que nous savions urgents, notamment ceux liés à l'enfance et au monde associatif.

L'état des lieux mené en parallèle dresse un constat préoccupant, mais attendu : sous-effectif dans l'enfance, état de l'école élémentaire, problèmes signalés au Centre technique municipal depuis juin 2025 et restés sans suite – dont une suspicion d'amiante confirmée par des tests –, terrains de football laissés à l'abandon, outils administratifs obsolètes et non sécurisés...

Les résultats se voient déjà ! Les retours positifs sont nombreux : des vélos Pony, de nouvelles associations, des événements fédérateurs comme les soirées de diffusion des matchs de foot cet été, une vie culturelle renforcée avec par exemple le concert de jazz... Les projets déjà engagés avancent avec un relais sérieux (église, crèche), et la commune est fortement représentée à la métropole.

Ça bouge, et c'est ce qu'il faut à la Membrolle. Plus que jamais, Nouvelle dynamique pour la Membrolle est mobilisée aux côtés de l'équipe municipale : la confiance est renouvelée !

Nouvelle Dynamique pour la Membrolle



Tribune du Groupe J'ai Choisi La Membrolle

Une gestion qui interroge !

Ils sont arrivés aux affaires avec un avantage considérable : une situation financière particulièrement saine et un matelas budgétaire confortable, fruit d'années de gestion rigoureuse. Cinq mois plus tard, les premiers choix interrogent : recrutements à tout va et notamment celui d'un deuxième directeur général des services, pour un coût estimé entre 50 000 et 100 000 € par an. Des dépenses faites dans la précipitation, parfois sans vision. Cette orientation semble marquer le retour d'une politique que l'on croyait révolue : celle du « oui à tout et à tout le monde ». Et dans la gestion quotidienne, les tâtonnements se multiplient : délais d'attente interminables, demandes qui restent sans réponse.

Un sentiment d'amateurisme que l'on entend désormais de plus en plus revenir dans la bouche de nombreux habitants. Une situation préoccupante pour le fonctionnement d'une collectivité et la qualité du service rendu aux administrés. L'euphorie d'une victoire électorale est légitime, mais elle ne peut remplacer une stratégie.

Notre commune mérite mieux que ces approximations. Une commune se gère avec un cap, des priorités et de la rigueur.

J'ai Choisi La Membrolle



Tribune du Groupe Unie, La Membrolle revit

Nous espérons que vous avez passé une belle période estivale et que la rentrée s'est bien déroulée pour nos écoliers et leurs familles.

En ce début d'année scolaire, nous souhaitons saluer l'action menée en faveur de la vie associative et festive à La Membrolle, une orientation que nous avons également défendue et que nous soutenons.

Notre rôle d'opposition est aussi de rester vigilants. Plusieurs pratiques nous interrogent : convocations tardives du conseil municipal et des commissions, mais aussi présence, dans certaines commissions, de candidats de la liste majoritaire non élus. Alors que l'intervention d'experts extérieurs avait été annoncée, nous attendons davantage de clarté sur ce fonctionnement.

Après plus de six mois de mandat, nous souhaitons également connaître clairement les projets structurants pour La Membrolle, notamment en matière d'urbanisme, de circulation et de stationnement dans le centre-bourg.

Enfin, nous avons refusé d'approuver la création d'un nouveau poste de cadre de catégorie A tout en conservant le poste actuel. Deux postes de ce niveau nous paraissent difficilement soutenables financièrement pour notre commune.

Unie, La Membrolle revit

MEMBROLL'

24.10

25.10

EXPOSITION
D'ART

ARTs



20 artistes

DE 10H00 À 18H00

Espace Emmanuel Chabrier
Rue du Colombeau

Le visuel de cette affiche est composé à partir des œuvres de Jacques ARNAUD, Christian BIZET et Daniel RENÉ

La
Membrolle
sur Choisille